CONTRÔLE PAR ÉMISSION ACOUSTIQUE - NIVEAU 2 - MODULE A

Premier module de préparation à la Certification Emission Acoustique Niveau 2 selon NF EN ISO 9712.

Ref : AT2A

DISPONIBLE EN INTRA

SESSION EN 2027

Senlis

⧗ 28h - 2350 € HT

→ du **15/06** au **18/06/2027**

→ du **29/11** au **02/12/2027**

Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

→ Distinguer la localisation zonale et localisation planaire

→ Analyser et caractériser les données d'un essai

→ Identifier les différents mécanismes sources d'émission acoustique

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique alternant théorie et pratique au travers d'études de cas ou de travaux dirigés.

Compétences visées

Mettre en œuvre un contrôle par émission acoustique sur une structure dans des conditions industrielles.

Moyens d'évaluation

Questionnaire à choix multiple (QCM)

Profil du formateur

Formateur expert technique dans le domaine intervenant dans des missions de conseil et d'assistances techniques en entreprise.

Personnel concerné

Opérateurs ou techniciens des services contrôle, inspection, maintenance ou production désirant acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires à l'examen de certification émission acoustique niveau 2.

Prérequis

Niveau scolaire minimum Bac Technique, idéalement Bac+2. Avoir suivi les modules AT1A et AT1B.

Copyright © 2026 Cetim Academy. Tous droits réservés.

ELIGIBLE AU CPF

PRÉCONISATIONS

Avant

AT1B - Emission acoustique - Niveau 1 - module B - CIFM

Après

AT2B - Emission acoustique - Niveau 2 - module B - CIFM

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Responsable pédagogique

Abdelkrim Saidoun

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap pour étudier la faisabilité de cette formation à referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

→ Localisation planaire des sources d'émission acoustique.

→ Norme EN 14584.

→ Travaux pratiques :
- mise en œuvre de la localisation planaire ;
- définition de la maille et des graphes de visualisation ;
- mise en évidence des paramètres influents.

→ Présentation du guide AFIAP/GEA.

→ Travaux pratiques : traitement des données.
- Application de la localisation planaire au suivi d'un essai de mise sous pression sur un équipement cylindrique.
- Application de la localisation planaire au suivi d'un essai de mise sous pression sur un équipement sphérique.

→ Contrôle des structures composites selon le code CARP.

→ Travaux pratiques : mise en œuvre du code CARP.

Programme conforme aux recommandations de la Cofrend.
Un test d'entraînement sur questionnaire QCM est proposé chaque matin aux stagiaires.
Les stagiaires devront se munir d'une blouse et de chaussures de sécurité.
Nota : Le passage de l'examen de certification dans le centre d'examen Cofrend n'est pas inclus dans la formation et requiert une attestation d'acuité visuelle (se renseigner auprès du centre)
Le Cetim héberge le centre d'examen agréé du comité sectoriel CIFM de la Cofrend à Senlis (cifm08senlis@cetim.fr).

Cette formation

Même thématique

Copyright © 2026 Cetim Academy. Tous droits réservés.